



Déclaration meublé avec bcp travaux ?

Par zelig2004

Bonjour,

Nous venons de faire l'acquisition d'un appartement que nous désirons louer en meublé. Nous allons totalement rénover l'appartement à partir du mois d'octobre 2022.

Donc nous recherchons la fiscalité la plus avantageuse. Nous pensons opter pour une location meublé non professionnel LMNP afin de pouvoir défiscaliser les charges.

Nous ne désirons pas prendre un comptable (si possible) et nous aimerions connaître la démarche à suivre pour les liasses notamment, quel logiciel utiliser ou autres "tuyaux", site internet etc... ?

Aussi nous sommes propriétaire d'un autre appartement que nous louons en micro bic.

Merci de votre aide

Par ESP

Bonsoir

Avez-vous commencé par cette lecture

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32744]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32744
[/url]

Pour des précisions complémentaires, j'espère que jhon12, spécialisé en fiscalité, verra votre sujet.

Par zelig2004

OK, merci de votre réponse

Par contre, j'ai cru comprendre que l'on ne pouvait pas le déclarer un appartement en micro bic et un appartement en LMNP.

Donc comment déclarer au mieux :

- un ancien bien loué nu (mais possibilité passer en meublé)

- une nouvelle acquisition avec beaucoup de travaux acheté en octobre 2022 et que nous pouvons louer meublé ou non suivant l'avantage fiscal

Merci de votre aide